



**Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme**

ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE AYANT STATUT CONSULTATIF AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'UNESCO,  
ET DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'OBSERVATEUR AUPRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

INTERNATIONAL FEDERATION  
OF HUMAN RIGHTS

FEDERACION INTERNACIONAL  
DE LOS DERECHOS HUMANOS

الفدرالية الدولية لحقوق الانسان

# COMMUNIQUE

## IRAN

### **Les conservateurs doivent respecter la volonté populaire**

Paris, le 25 avril 2000

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et la Ligue de défense des droits de l'Homme en Iran (LDDHI) condamnent fermement la suspension d'au moins treize journaux et revues par les autorités judiciaires. Nos organisations considèrent que ces interdictions sont illégales, y compris au regard de la loi sur la presse - pourtant très restrictive - votée par le parlement sortant le 18 avril dernier. La législation iranienne prévoit en effet que toute décision judiciaire concernant la presse doit être prise par un tribunal lors d'auditions publiques. Les interdictions imposées par les conservateurs ne sont fondées sur aucune loi.

Ces interdictions témoignent également du fait que les conservateurs sont aujourd'hui isolés. Lors des élections législatives la population iranienne a fait part de sa volonté de voir le gouvernement engager des réformes. Comme l'avaient déjà prouvé les manifestations de juillet 1999, le système iranien est arrivé au terme de ses contradictions et il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de le réformer en profondeur. Tandis que la majorité de la population et une partie des autorités iraniennes font preuve de leur volonté de respecter le droit et la volonté du peuple, l'obstruction systématique des conservateurs a conduit à la sclérose d'un système dont les fondements théocratiques sont intrinsèquement incompatibles avec le respect des droits de l'Homme. L'arrestation de trois journalistes et l'interdiction des principaux journaux proches des réformateurs apparaissent comme un ultime et dérisoire recours de l'aile dure du régime, pour tenter d'imposer sa volonté et faire taire les voix discordantes.

La FIDH et la LDDHI demandent la libération inconditionnelle et immédiate de tous les journalistes et prisonniers d'opinion, ainsi que la levée des interdictions à l'encontre des journaux suspendus. Par ailleurs, nos organisations souhaitent voir les résultats définitifs des élections proclamés dans les meilleurs délais ainsi que la tenue du second tour de ces élections. Enfin, nos organisations souhaitent que les autorités dûment élues puissent continuer leur travail de réforme du système conformément à la législation et à la volonté exprimée par la population iranienne lors du scrutin du 18 février 1999. Elles demandent à l'Organisation des Nations unies, à l'Union européenne et à l'ensemble de la communauté internationale de faire pression en sens sur les autorités iraniennes.